



PRIX CHARLES RITZ

AAPPMA VALLEE DE LA THUR

21 rue Niepce Daguerre
68310 WITTELSHEIM



DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DU CANDIDAT : AAPPMA de la Vallée de la Thur
NOM DU PROJET : Implantation de frayères naturelles
DATE DE REALISATION : Printemps 2022
DESCRIPTION DU PROJET : Création de frayères naturelles pour favoriser la reproduction des truites fario dans le Wissbach, affluent de la Thur



DESCRIPTION DU MILIEU, DES MOYENS, DES RESULTATS



L'implantation s'est faite sur le Wissbach, à proximité de la confluence avec la Thur. Le potentiel du ruisseau, jamais à sec et présentant une belle souche sauvage a influencé notre choix. Nous avons pu constater ce printemps la présence de nombreuses truitelles de 3 à 4 centimètres sur le site.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'EAU, DES POISSONS OU DES RIVIERES

L'implantation des frayères est justifiée par le constat d'une ressource naturelle en baisse. Plutôt que de céder à la facilité par des alevinages de truites d'élevage, nous optons pour la création de conditions optimales de reproduction des truites, avec, à terme, une optique de gestion patrimoniale. Par ailleurs, nos parcours sont entretenus (voir annexe actions complémentaires).



ACTIONS POUR LA PECHE ET POUR LES PECHEURS

Privilégier la qualité au détriment de la quantité est une de nos priorités ! Les secteurs aménagés sont mis en réserve de pêche. Par ailleurs, nous avons élaboré un règlement intérieur privilégiant la protection des poissons (pêche avec un seul hameçon simple sur tous les parcours, interdiction de rentrer dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre) afin de protéger les alevins, effort particulier dans la garderie, dont une des missions et non la moindre est de populariser notre politique et notre gestion. Sept garde-pêche particuliers assermentés assurent la surveillance des parcours.

PÊCHE INTERDITE



AMENAGEMENT PISCICOLE
FRAYERES A SALMONIDES

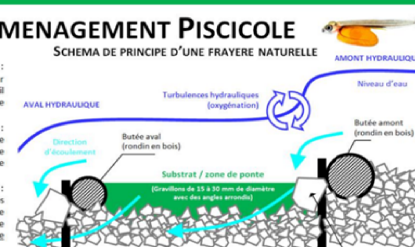
AAPPMA VALLEE DE LA THUR

ACTIONS DE COMMUNICATION

AAPPMA VALLEE DE LA THUR

AMENAGEMENT PISCICOLE

SCHEMA DE PRINCIPE D'UNE FRAYERE NATURELLE




Une évidence : La création d'un milieu favorable pour la reproduction naturelle est un outil de protection du cheptel piscicole

Un choix : Le Wissbach, un ruisseau pépinière attractif pour les salmonidés et le développement de la vie aquatique

Une stratégie : L'implantation de frayères naturelles pour préserver le cheptel piscicole dans une logique de gestion patrimoniale

Avec la participation :



Je me reproduis de novembre à janvier !

- ▶ Presse (cf. article ci-joint)
- ▶ Implantation de **panneaux pédagogiques** sur le parcours concerné
- ▶ **Projet d'animations** avec les jeunes avec le concours des animateurs de la fédération de pêche du Haut Rhin



ORGANIGRAMME

L'AAPPMA de la Vallée de la Thur gère 24 km de rivière et 130 km de ruisseaux tous classés en 1^{ère} catégorie piscicole.

PRESIDENT : Jean TSCHIEMBER
VICE PRESIDENTS : Daniel SCHMITT et Thierry STICKER
TRESORIERE : Stéphanie SCHMITT
SECRETAIRE : Jean ZURBACH
CHARGE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE : François FROEHLI
ASSESEURS : Nicolas SIRY, Georges CHANUT, Didier DUPONCEL, Bernard GOERIG, Daniel MEURET, Marcel NILLY, Jacques PETIT, Olivier SOMMEN



ACTIONS COMPLEMENTAIRES

Toujours dans le souci de protéger nos truites et leur milieu, la commission rivières de notre AAPPMA procède à des opérations d'élagages sur les parcours durant les périodes de fermeture de la pêche en partenariat avec les propriétaires riverains, les communes et Rivière de Haute Alsace. Les bénévoles ont nettoyé 6 kilomètres de rives pour un total de 350 heures sur la période de 2021 à 2023.



Lors des périodes d'étiages, les niveaux sont surveillés au jour le jour, et des opérations de sauvetage sont organisées en accord avec la fédération de pêche et la DDT. En 14 opérations, près de 1300 truites de toutes tailles ont ainsi pu être récupérées et sauvées durant l'été 2022. BFM TV et France Bleue Alsace ont effectué des reportages sur nos actions.



Un partenariat établi avec Rivière de Haute Alsace (instance départementale de gestion des rivières) nous a confié l'entretien et le nettoyage régulier des passes à poissons. Cette gestion était auparavant confiée à une société privée, et les passes étaient régulièrement bouchées, notamment lors des périodes de remontée des salmonidés.

Nous projetons de renouveler « l'opération Wissbach » sur d'autres petits affluents soit par des aménagements du même type, soit par la facilitation des accès sur les confluent, parfois encombrés.



IMPLANTATION DE FRAYÈRES NATURELLES A SALMONIDES | PRESENTATION TECHNIQUE

Cours d'eau du Wissbach dans la commune de Willer-Sur-Thur (Haut-Rhin)

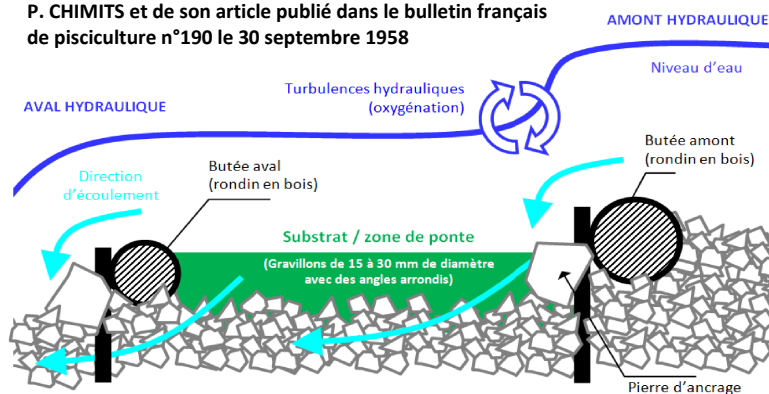
Adapter, compenser et protéger résumant les missions d'une Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques. C'est donc dans cette optique que l'AAPPMA Vallée de la Thur s'investit pour préserver les rivières et favoriser la reproduction naturelle des salmonidés sur les parcours de première catégorie piscicole dont elle a la gestion.

Le Wissbach est un ruisseau pépinière de la Thur et présente de nombreux avantages que nous pouvons mettre à contribution pour l'implantation de frayères naturelles. L'excellente connectivité hydraulique avec la Thur au niveau de sa confluence rend ce cours d'eau attractif pour la remontée des géniteurs. Ces derniers vont rechercher une zone avec un substrat en fond de rivière qui présente le meilleur compromis entre les possibilités d'enfouissement des ovocytes fécondés et le courant qui va les oxygéner jusqu'à l'éclosion après une période d'incubation.

- ▶ **Un constat :** Une dégradation des conditions du milieu permettant le renouvellement du cheptel piscicole (conséquence des faibles débits à certaines périodes et l'effet des pollutions ponctuelles et diffuses).
- ▶ **Une évidence :** La création de frayères naturelles apparaît comme un outil pour préserver le cheptel piscicole dans une logique de gestion patrimoniale.
- ▶ **Un choix :** Le Wissbach qui dispose d'une ressource en eau qualitative et quantitative !
- ▶ **Une stratégie :** L'implantation de 5 frayères naturelles constituées chacune d'un substrat (gravillons) positionné entre une retenue en aval et une retenue en amont hydraulique (rondins)



▶ Conception qui se réfère directement aux travaux de P. CHIMITS et de son article publié dans le bulletin français de pisciculture n°190 le 30 septembre 1958

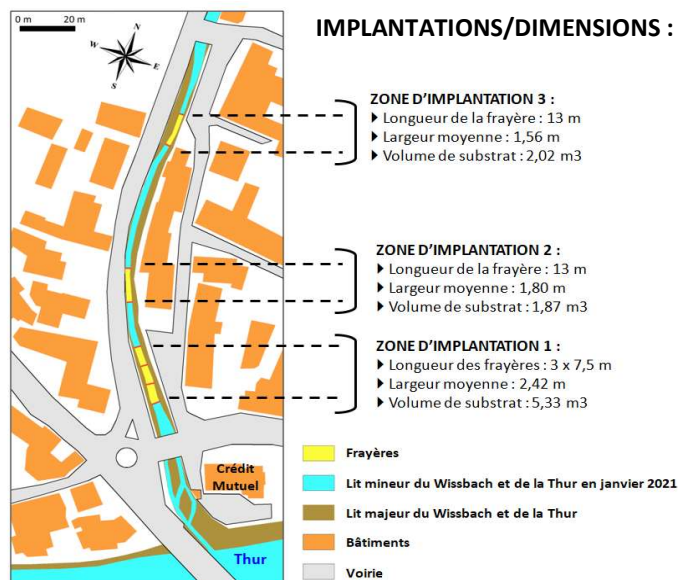


Une étude topographique a permis de cibler les zones d'implantation des frayères qui présentent une vitesse d'écoulement uniforme et douce, une hauteur d'eau suffisante pour que les salmonidés ne se sentent pas perturbés, un profil de fond de rivière si possible en cuvette pour positionner facilement le substrat (gravillons) dans le milieu sans effectuer d'aménagements particuliers. Un lever planimétrique / altimétrique avec un appareil de mesure a permis la collecte de 182 points de mesure relevés en X, Y et Z sur le lit principal du Wissbach.

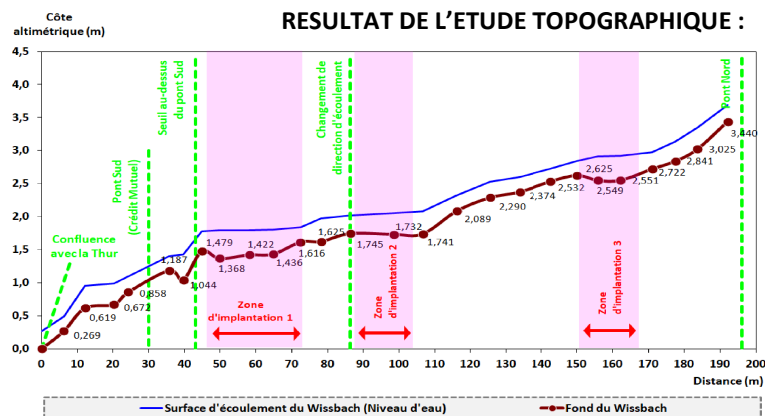
LES GRANDES ETAPES DU PROJET :

- ▶ L'étude technique (avant projet).
- ▶ Une concertation avec la municipalité, l'OFB, la Fédération de pêche du Haut-Rhin, Rivières de Haute Alsace.
- ▶ L'élaboration du dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'eau déposé auprès de la DDT du Haut-Rhin.
- ▶ La construction/réalisation des ouvrages en plusieurs phases : Débroussaillage, implantation, mise en place des retenues de substrat (rondins), dépose du substrat (gravillons), signalétique.

IMPLANTATIONS/DIMENSIONS :



RESULTAT DE L'ETUDE TOPOGRAPHIQUE :



LA SIGNALÉTIQUE :

Mise en place de panneaux pour expliquer le concept de notre aménagement piscicole & pour signaler l'interdiction de la pratique de la pêche sur le secteur d'aménagement classé en réserve piscicole par l'AAPPMA.



Des maternités pour truites dans le Wissbach

2 juin 2022

La commission rivière de l'AAPPMA de la vallée de la Thur vient de concrétiser un beau projet. Des frayères naturelles ont été implantées dans le ruisseau du Wissbach, affluent de la Thur, pour favoriser la reproduction naturelle des truites.

Créée il y a deux ans, la commission rivière de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) de la vallée de la Thur s'est fixé comme objectif principal de protéger et d'améliorer le milieu aquatique dont elle a la gestion. Malgré des améliorations indéniables, les rivières restent très fragiles, les salmonidés qui en peuplent les eaux également.

« Nous sommes partis d'un constat, explique Nicolas Siry, membre de la commission et concepteur

du projet : le milieu de vie des salmonidés se dégrade et le renouvellement du cheptel piscicole s'avère de plus en plus compliqué. »

Faibles débits à certaines périodes, effet des pollutions ponctuelles et diffuses et prédateurs en sur-nombre : un cocktail détonant en défaveur de la truite fario, poisson emblématique des rivières de première catégorie. Aussi, pour les membres de la commission, créer des frayères naturelles dans les cours d'eau, et notamment les affluents de la Thur, est une évidence : « C'est un outil pour favoriser la reproduction et ainsi préserver, voire augmenter le cheptel piscicole, dans une logique de gestion patrimoniale », précise Thierry Sticker, vice-président de l'AAPPMA.

Les pêcheurs ont choisi le Wissbach, à Willer-sur-

Thur, pour son excellente connectivité hydraulique avec la Thur, son débit satisfaisant même en période de sécheresse et la bonne qualité de son eau. Une étude a par ailleurs laissé apparaître que ce ruisseau avait un fort potentiel pour la remontée des géniteurs.

Cinq nouvelles frayères

Le chantier a consisté à implanter cinq frayères, constituées chacune d'un substrat positionné entre deux rondins en bois, pour éviter l'érosion des gravillons, garantir une vitesse d'écoulement optimale durant le frai et la bonne oxygénation de l'eau, nécessaire au développement des œufs de truite après fécondation. En clair, de vraies petites maternités pour truites.

La commune de Willer-



Vue sur une portion de frayère. On distingue les substrats spécifiques et les traverses encochées, permettant la retenue de gravillon ainsi que la circulation des poissons. Photos L'Alsace/F.F.

sur-Thur a immédiatement adhéré au projet. Après une étude topographique du ruisseau, le dossier a été monté dans le cadre de la loi sur l'eau puis validé par l'OFB (Office français pour la biodiversité), la DDT (Direction départementale des territoires) et la fédération départementale de pêche du Haut-Rhin.

Traverses en chêne

Les pêcheurs ont ensuite retroussé leurs manches et préparé les traverses en chêne, offertes par un particulier, en veillant à réaliser de petites entailles au milieu. L'objectif des entailles est de garantir une

bonne continuité écologique du milieu, grâce à des écoulements préférentiels pour, notamment, favoriser la circulation des géniteurs.

Les traverses ont été posées récemment dans le ruisseau, aux emplacements choisis en fonction de critères bien précis. Ensuite, il restait plus qu'à effectuer la pose de 9 m³ d'un substrat à la granulométrie particulière, favorisant la dépose et le développement de la ponte des truites.

Panneaux pédagogiques

Des panneaux pédagogiques seront implantés pour

expliquer au grand public comment fonctionne une frayère. Le secteur sera classé en réserve de pêche, ainsi que la zone de confluence avec la Thur. Le projet est soutenu par la CEA (Collectivité européenne d'Alsace), la commune de Willer-sur-Thur, la fédération de pêche du Haut-Rhin, le Lions club et le Rotary club.

En attendant l'inauguration officielle de cette belle réalisation, les membres de la commission rivière de l'AAPPMA, impatients de voir les truites se reproduire dans les nouvelles frayères, réfléchissent déjà à d'autres projets, toujours dans un but de protection.

François FROENLY



Les membres de la commission rivière de l'AAPPMA ont aménagé les frayères. Photo L'Alsace